



IAEA

Agence internationale de l'énergie atomique
L'atome pour la paix et le développement

TROISIÈME SESSION EXTRAORDINAIRE DE LA CONFÉRENCE GÉNÉRALE

RÉSUMÉ DES SÉANCES

tenues le vendredi 27 janvier 2023

Séance plénière 1^{ère} séance

Au titre du **point 1** de l'ordre du jour provisoire, « Élection du Bureau et nomination des membres du Bureau », et comme suggéré par le Président, sur la base de la pratique suivie lors des précédentes sessions extraordinaires de la Conférence générale, selon laquelle les délégués élus comme Président et au Bureau de la session ordinaire la plus récente de la Conférence générale sont élus comme Président et au Bureau d'une session extraordinaire ultérieure de la Conférence générale, la Conférence a élu S. E. M. Alessandro Cortese, Ambassadeur et Représentant résident de l'Italie auprès de l'AIEA, comme Président de la Conférence ; les délégués de l'Australie, du Canada, de la Chine, du Costa Rica, du Ghana, de la Roumanie, de la Suède et du Yémen comme vice-présidents de la Conférence ; M. Lunga Bengu, Ministre plénipotentiaire de la Mission permanente de l'Afrique du Sud auprès de l'AIEA comme président du Comité plénier ; et les délégués de l'Albanie, des Émirats arabes unis, du Monténégro, du Paraguay, de la Suisse et comme membres supplémentaires du Bureau.

Réunion du Bureau et de la Commission de vérification des pouvoirs

Au titre du **point 2**, « Dispositions pour la Conférence », le Bureau recommande à la Conférence que

- l'ordre du jour de la présente session soit constitué de tous les points figurant dans l'ordre du jour provisoire contenu dans le document GC(SPL.3)/1 ;
- la répartition des points de celui-ci aux fins de premier examen soit reprise comme indiqué dans le document GC(SPL.3)/1 ;
- les points soient examinés dans l'ordre indiqué dans le document GC(SPL.3)/1 ;
- le vendredi 27 janvier 2023 soit la date de clôture de la session.

Siégeant en tant que Commission de vérification des pouvoirs, le Bureau a entamé l'examen du **point 3**, intitulé « Examen des pouvoirs des délégués » et a recommandé à la Conférence d'adopter le projet de résolution figurant au paragraphe 10 de son rapport, contenu dans le document GC(SPL.3)/4, avec les réserves et les positions qui y sont exprimées.

Séance plénière 2^e séance

La Conférence générale a adopté toutes les recommandations du Bureau.

Au titre du **point 3**, « Examen des pouvoirs des délégués », la Conférence générale a adopté le projet de résolution figurant au paragraphe 10 du Rapport du Bureau, contenu dans le document GC(SPL.3)/4. Des déclarations ont été faites par la Colombie, l'Égypte, la France, la Jordanie, le Mexique, la République arabe syrienne et la République islamique d'Iran. La conseillère juridique a apporté des précisions concernant les pouvoirs de certains États Membres.



IAEA

Agence internationale de l'énergie atomique
L'atome pour la paix et le développement

TROISIÈME SESSION EXTRAORDINAIRE DE LA CONFÉRENCE GÉNÉRALE

Au titre du **point 4**, « Projet de mise à jour du budget de l'Agence pour 2023 (révisée) », la Conférence a adopté les projets de résolution ci-après figurant dans le document GC(SPL.3/2) :

- A. Ouverture de crédits au budget ordinaire de 2023 ;
- B. Allocation de ressources au Fonds de coopération technique pour 2023 ;
et
- C. Fonds de roulement en 2023.

Des déclarations ont été faites par le Pakistan (au nom du G77 et de la Chine), la Suède (au nom de l'Union européenne), Singapour, le Costa Rica, les États-Unis d'Amérique, le Brésil, le Kazakhstan, le Pakistan, la République de Corée, le Chili, l'Afrique du Sud, la Chine, l'Équateur, le Mexique, le Japon, le Honduras, la Fédération de Russie, le Panama et le Pérou.

Au titre du **point 5**, « Barème des quotes-parts pour les contributions des États Membres au budget ordinaire pour 2023 », la Conférence générale a adopté le projet de résolution figurant à la page 3 du document GC(SPL.3)/5.

Le Directeur général a fait une déclaration avant la clôture de la réunion.

Le Président a exprimé sa gratitude pour la coopération, l'assistance et le précieux soutien dont il a bénéficié et qui ont contribué au bon déroulement de la Conférence générale.